

LA COMMISSION IMMOBILIÈRE ET DES MARCHÉS

■ La Commission Immobilière et des Marchés (CIM), une instance statutaire paritaire qui permet de faciliter les prises de décisions relatives à la gestion du patrimoine en matière de cession, à la gestion des investissements immobiliers et à l'attribution des marchés.

MEMBRES DE LA COMMISSION IMMOBILIÈRE ET DES MARCHÉS **2026-2027**

- Mme. Patricia Ferrand, CFDT (Collège salariés)
- Mme. France Henry-Labordère, Medef (Collège employeurs)
- Mme. Jeannick Laderval, CGT (Collège salariés)
- M. Christophe Sans, U2P (Collège employeurs)

La commission désignera par la suite des représentants de la Direction générale et des collaborateurs pour compléter la liste des membres.